

Secours d'hiver du canton de Neuchâtel
BILAN AU 30 JUIN 2025

	30.06.2025 CHF	30.06.2024 CHF
ACTIF		
<i>Actif circulant</i>		
Liquidités	93 083	135 005
Total actif circulant	93 083	135 005
Immobilisations		
Actifs transitoires	1 099	10 540
Total Immobilisations	1 099	10 540
Total actif	94 181	145 545
PASSIF		
<i>Capital étranger</i>		
Passifs transitoires	19 170	33 908
Total capital étranger à court terme	19 170	33 908
<i>Capital de l'organisation</i>		
Capital libre généré	111 637	111 637
Résultat de l'exercice	-36 626	0
Total capital de l'organisation	75 011	111 637
Total passif	94 181	145 545

Secours d'hiver du canton de Neuchâtel

COMPTE D'EXPLOITATION 2024/2025

	2024/25 CHF	2023/24 CHF
REVENUS		
Contributions de l'organisation centrale		
Soutien à projets par l'organisation centrale (coûts de la santé)	25 792	17 925
Total dons affectées	25 792	17 925
Dons libres de collectes		
Vente chocolat	14 898	21 805
Appels aux dons adressés	49 843	38 729
Total autres revenus	64 741	60 534
Dons libres		
Dons généraux	25 540	9 013
Total dons libres	25 540	9 013
Dons libres OC		
Contribution de la collecte centrale de l'organisation centrale	10 510	13 718
Total dons libres OC	10 510	13 718
Total dons libres	126 583	101 190
Donation reçues	126 583	101 190
Autres produits d'exploitation		
Autres revenus (bons d'achat)	3 550	480
Total autres produits d'exploitation	3 550	480
Total produits	130 133	101 670

Secours d'hiver du canton de Neuchâtel

COMPTE D'EXPLOITATION 2024/2025

	2024/25 CHF	2023/24 CHF
CHARGES		
<i>Charges de projet</i>		
Soutiens financiers	114 221	102 077
Bons d'achat	3 100	20 940
Coûts de personnel relatifs aux projets	12 807	8 892
Total charges de projets	130 128	131 909
<i>Frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</i>		
Frais de port collectes	21 430	6 651
Achat chocolat	4 564	5 757
Frais d'emballage	0	965
Autres frais de collecte	0	0
Total des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité	25 994	13 373
<i>Charges administratives</i>		
Salaires	10 815	8 104
Autres dédommagements	0	0
Prestations sociales	1 992	789
Autres charges de personnel	543	395
Répartition charges de personnel	-12 807	-8 892
Total charges de personnel	543	396
Loyer	3 600	3 600
Total charges de locaux	3 600	3 600
Entretien, réparation, remplacement ordinateurs	275	242
Total entretien, réparation, remplacement	275	242
Matériel de bureau	289	195
Téléphone, fax, internet	600	800
Frais de port	9	281
Frais comptables	69	1 269
Total des frais généraux de bureau	967	2 545
Frais voyages et représentations	1 513	772
Total frais de déplacement et de représentation	1 513	772
Autres charges	51	20
Total autres dépenses et amortissements	51	20
Frais de communication		40
4,5% Contribution de la propre collecte	2 913	2 780
4,5% Contribution de la collecte centrale	665	806
Total honoraires, frais, impôts	3 578	3 626
Total charges administratives	10 527	11 201
CHARGES D'EXPLOITATION	166 649	156 483
RESULTAT D'EXPLOITATION	-36 516	-54 813
Total produits financiers	308	0
Charges financières		-182
Frais bancaires et postaux	418	105
Total charges financières	-418	-77
Résultat financier	-110	77
Résultat avant variation du capital des fonds	-36 626	-54 736
Résultat annuel après allocations du capital de l'organisation	-36 626	-54 736

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2024/2025

CAPITAL DES FONDS

Désignation	Solde initial	Allocations	Utilisation	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds coûts de santé	0	25 792	25 792	0
Fonds contribution de la collecte centrale	0	10 510	10 510	0
Total fonds avec affectation limitée	0	36 302	36 302	0
Capital libre	111 637		-36 626	75 011
Total capital de l'organisation	111 637		-36 626	75 011

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre généré varie en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

ANNEXE AU 30 JUIN 2025

Principes comptables

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC et au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

En tant que petite organisation, il a été renoncé à dresser un tableau des flux de trésorerie.

Le travail bénévole n'est pas monétisé, mais est quantifié dans l'annexe et dans le rapport de performance. Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition; les autres actifs et passifs sont évalués à leur valeur nominale.

Transactions avec des parties liées

En tant qu'organisation cantonale, le canton de Neuchâtel est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver, association au sens des art. 60 ss. du Code civil suisse, dont le siège social se trouve à Zurich. En tant qu'organes du Secours d'hiver au niveau cantonal, les organisations cantonales remplissent leurs tâches en collaboration avec l'association centrale. Les transactions avec l'association centrale sont présentées dans les comptes d'exploitation. Les engagements envers l'association centrale sont présentés séparément dans le bilan.

Prestations bénévoles

Les membres du comité exercent leur activité bénévolement, sauf la secrétaire-comptable.

Charges pour la recherche de fonds/projet et admin. Selon la méthodologie ZEWO	2024-2025	2023-2024
Charges directes liées au projets	130 128,00	131 909,00
Frais de recherche de fonds	25 994,00	13 373,00
Frais généraux d'administration	10 527,00	11 201,00
Total des charges d'exploitation	166 649,00	156 483,00

Pourcentage selon calcul ZEWO

Charges directes liées au projets	78%	84,30%
Frais de recherche de fonds	15,60%	8,55%
Frais généraux d'administration	6%	7,15%

Neuchâtel, le 20 novembre 2025 / MRE

A l'Assemblée générale
du Secours d'hiver Neuchâtel,
sis à Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) du Secours d'hiver Neuchâtel, à Neuchâtel, pour l'exercice arrêté au 30 juin 2025. Conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Le bilan au 30 juin 2025 présente un total de **CHF 130'807.97**

Le compte d'exploitation 2024/2025 se chiffre à une **perte de CHF 36'626.51**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous confirmons par ailleurs que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

Neuchâtel, le
Pour l'organe de révision :

Anne-Miriam Huguenin



Philippe Sermet



Annexes : comptes annuels